

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élis DE POORTER, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Maire

Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 3 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Présents et représentés : 25

Secrétaire : M. Jean VULLIET, Conseiller Municipal Délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

N° 2023/024 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022

M. Gilles GOLLIET présente les résultats de l'exercice 2022 détaillés comme suit :

TABLEAU DE PRE-CALCUL DES RESULTATS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSES ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats 2021		220 235,10 €		383 744,22 €	0,00 €	603 979,32 €
Affectation du résultat				-383 744,22 €	0,00 €	-383 744,22 €
Opérations de l'exercice	691 427,43 €	1 803 141,16 €	1 535 259,23 €	1 907 865,14 €	2 226 686,66 €	3 711 006,30 €
TOTAUX	691 427,43 €	2 023 376,26 €	1 535 259,23 €	1 907 865,14 €	2 226 686,66 €	3 931 241,40 €
<i>Résultats de clôture 2022</i>		1 331 948,83 €		372 605,91 €		1 704 554,74 €
Restes à réaliser	86 835,59 €	0,00 €			86 835,59 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	778 263,02 €	2 023 376,26 €	1 535 259,23 €	1 907 865,14 €	2 313 522,25 €	3 931 241,40 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 245 113,24 €		372 605,91 €		1 617 719,15 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 2022 du budget annexe Eau et Assainissement, après s'être fait présenter le budget primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la décision faite du compte administratif ci-dessus.

.../...

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte Administratif 2022 du budget annexe Eau et Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CONSTATE** pour la comptabilité Eau et Assainissement les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, relatives au report à nouveau, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **CONSTATE** les restes à réaliser.
- **VOTE et ARRÊTE** les résultats tels que résumés ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 mars 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jean VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MARS 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **17 MARS 2023**

THÔNES, le

17 MARS 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

